

Septembre 2003

Québec, le 11 septembre 2003

Monsieur Normand Dubé  
Directeur général  
Cégep André-Laurendeau  
1111, rue Lapierre  
LaSalle (Québec) H8N 2J4

**Objet : Suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 8 septembre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance du suivi que le Cégep André-Laurendeau a apporté à son évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études ainsi qu'aux quatre recommandations que la Commission lui avait formulées :

- préciser les suites à donner à l'évaluation de la formation générale et élaborer un plan d'action visant à améliorer la mise en œuvre de cette composante;
- développer, en éducation physique, des cours qui respectent les devis ministériels et veiller à ce que l'évaluation des apprentissages atteste l'atteinte des objectifs de chacun des cours;
- intégrer aux épreuves synthèses de tous les programmes les objectifs de formation de la formation générale;
- assumer pleinement son rôle dans la direction et la gestion pédagogiques.

Sauf en ce qui concerne l'intégration des objectifs de la formation générale aux objectifs de formation évalués par l'épreuve synthèse de programme, le Collège n'a pas encore donné de suite aux recommandations de la Commission : si le Département d'éducation physique a commencé à réviser ses plans-cadres, le travail n'est pas achevé; la direction

et la gestion pédagogiques ne sont pas encore pleinement exercées; il s'ensuit qu'en ce qui concerne la première recommandation, le Collège tarde à donner les suites que la Commission lui recommandait de donner à son évaluation de la composante de la formation générale.

La Commission prend note de l'élaboration d'un projet éducatif qu'elle lui avait suggéré de poursuivre.

La Commission s'attend à ce que le Cégep André-Laurendeau donne, d'ici juin 2004, une suite adéquate aux trois recommandations pour lesquelles il n'a fait qu'amorcer les travaux et qu'il l'informe des actions qu'il aura prises pour y satisfaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer